

Études et analyses

n°33 - juillet 2019



La valeur 2018 de la production de la branche agricole en hausse, supérieure de 5,5 % à la moyenne quinquennale

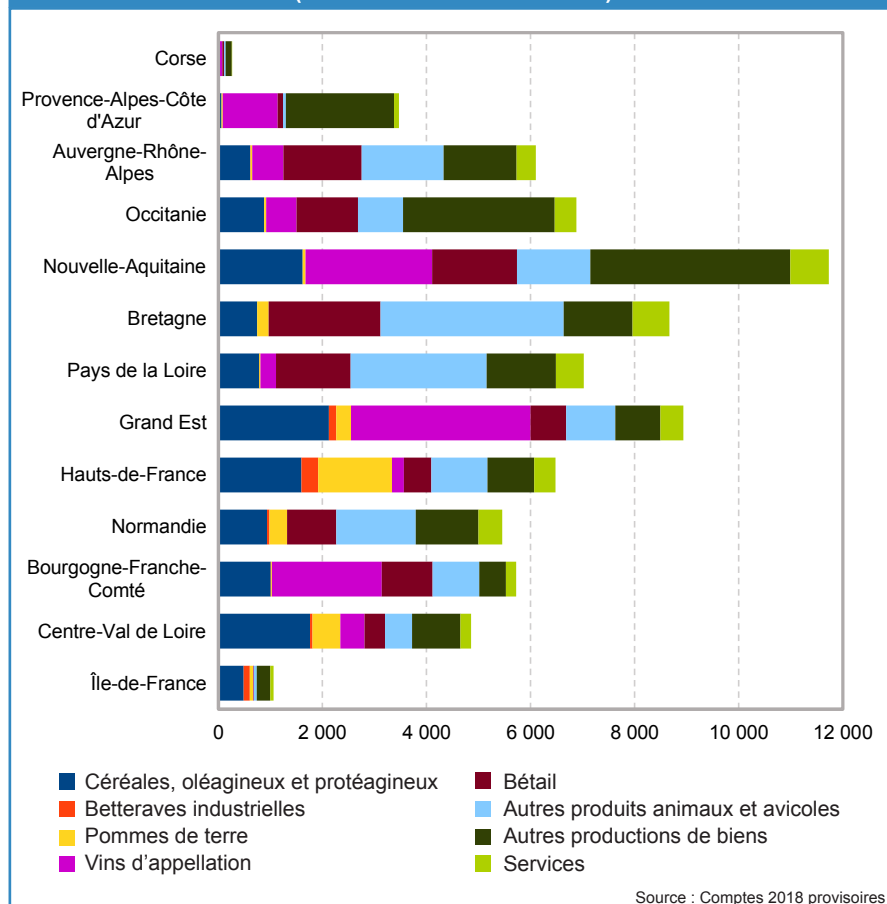
Au sein de l'économie régionale, la branche agricole des Hauts-de-France génère près de 6,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Parmi les cinq départements qui composent la région, le Nord et le Pas-de-Calais dégagent le plus de valeur de production agricole et sont aussi les départements les plus diversifiés. Le résultat de la branche agricole se redresse en 2018 et rattrape le niveau de 2013, en dépit de la baisse des subventions d'exploitation. La progression de la valeur des pommes de terre, des céréales et des vins de Champagne permet une reprise régionale plus rapide qu'en France. Le revenu net d'entreprise agricole régional par unité de travail annuel non salariées (Utans) progresse de 28 % par rapport à 2017.

Le compte de l'agriculture régionale continue sa progression en 2018

La production totale de la branche agricole régionale s'élève à environ 6,5 milliards d'euros. La région se classe au sixième rang national. Elle se distingue des régions très spécialisées comme la Provence-Alpes-Côte d'Azur par un poids significatif de tous les types de production. En ce sens,

l'agriculture régionale est diversifiée avec près d'un quart de la valeur de la production provenant des céréales et oléoprotéagineux, 27 % des betteraves industrielles et des pommes de terre, 25 % des productions animales brutes et transformées, 6 % des services et 3 % des vins d'appellation.

Répartition de la production totale de la branche agricole par région (en million d'euros courants)



Source : Comptes 2018 provisoires



Agreste :
la statistique
agricole

Des départements aux profils de production différents

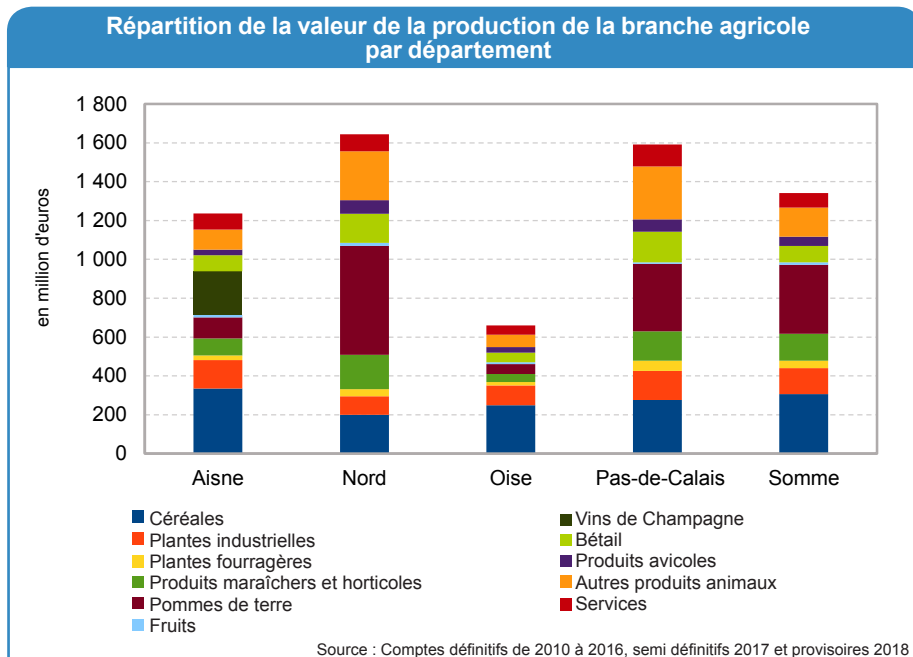
Le Nord est le département régional qui dégage la plus grande valeur de production de la branche agricole en 2018 avec près de 1 650 millions d'euros. Viennent ensuite le Pas-de-Calais avec 1 600 millions d'euros, la Somme avec 1 340, l'Aisne avec 1 237 et l'Oise avec 660 millions d'euros. Ces créations de richesse sont corrélables avec les surfaces agricoles utilisées (SAU), la spécialisation dans des productions à forte valeur ou le nombre d'exploitations. Le Pas-de-Calais, la Somme et l'Aisne présentent des SAU déclarées à la PAC entre 450 et 490 milliers d'hectares alors que l'Oise et le Nord ont des SAU plus petites (entre 346 et 368 milliers d'hectares). Toutefois, le Nord et le Pas-de-Calais sont les départements qui comptent le plus d'exploitations déclarant à la PAC.

Le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme ont la particularité d'avoir une agriculture très diversifiée avec un plus faible poids des céréales et des plantes industrielles au profit du maraîchage, des produits horticoles, de la production de pommes de terre, de bétail, de produits avicoles et

La filière pommes de terre régionale tire les comptes agricoles vers le haut en 2018

Avec une baisse des superficies, des rendements parfois décevants et des cours volatils, la valeur des céréales subit une chute de près de 17 % en euros constants entre 2010 et 2018. L'année 2018 connaît toutefois une reprise importante des cours des céréales au troisième trimestre avec des cotations qui avoisinent les 200 € la tonne. Le constat est le même pour la valeur de la production régionale générée par les protéagineux délaissés par les exploitants en raison de la faiblesse des rendements, qui baisse de 79 % en euros constants entre 2010 et 2018. Quant aux plantes industrielles, comprenant principalement les betteraves destinées à l'industrie dans la région, elles génèrent 623 millions d'euros en 2018 contre 827 (valeur corrigée de l'inflation) en 2010. En effet, la valeur des betteraves industrielles baisse de plus de 20 % par rapport à 2017. Portées par les augmentations de surfaces et la hausse des cours, la valeur générée par les productions de pommes de terre augmente de 51 % en euros constants entre 2010 et 2018.

La valeur de la production générée par les exploitations maraîchères et horticoles suit la même tendance baissière : 593 millions d'euros générés en 2018 contre 648 en

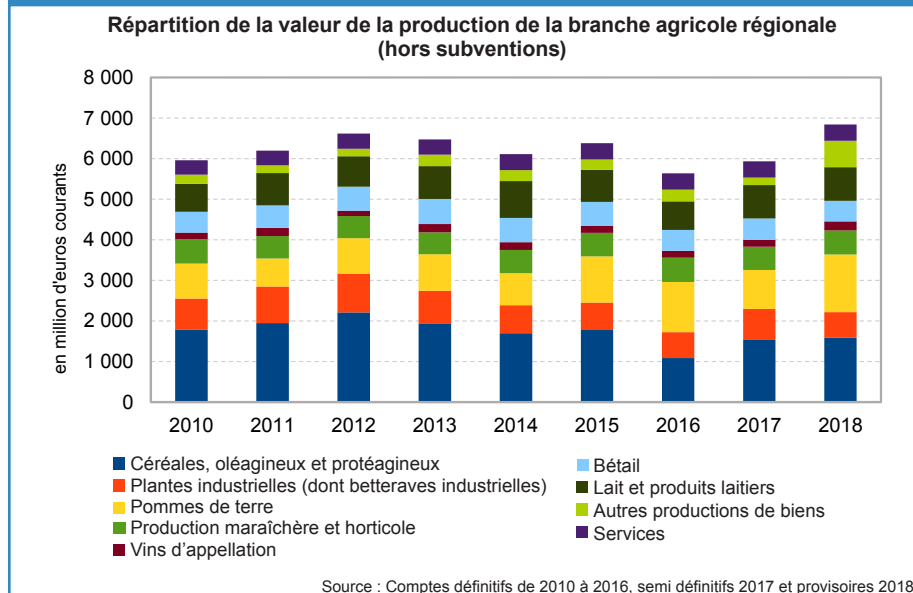


de lait. L'Oise, quant à elle, est un département présentant de vastes open fields dédiés aux céréales et aux plantes industrielles.

L'Aisne se distingue grâce à la vallée de la Marne, lieu de production de l'AOP Champagne et coteaux champenois. Ainsi

les vins de champagne représentent environ 18 % de la valeur de production de la branche du département alors que le vignoble en production n'atteint que 2 500 hectares en 2018 soit 0,1 % de la surface agricole utile selon la statistique agricole annuelle.

Les variations de prix des céréales, des betteraves industrielles et des pommes de terre influent plus largement sur la répartition de la valeur de la production que l'assolement



2010 en euros constants.

A l'opposé, la valeur de la production générée par les vins d'appellation, largement représentés par les vins de Champagne dans la région, atteint 224 millions d'euros en 2018 contre 180 en 2010 en euros constants.

Les produits végétaux bruts et transformés représentent 69 % de la valeur totale de la

branche agricole régionale en 2018.

La valeur générée par les produits animaux bruts et transformés s'élève à 1,573 milliard d'euros en 2018, en hausse de plus de 1 % grâce notamment à la prise de valeur de près de 8 % du lait et des produits laitiers sur cette période. L'élevage représente 24 % de la valeur totale de la branche agricole régionale en 2018.

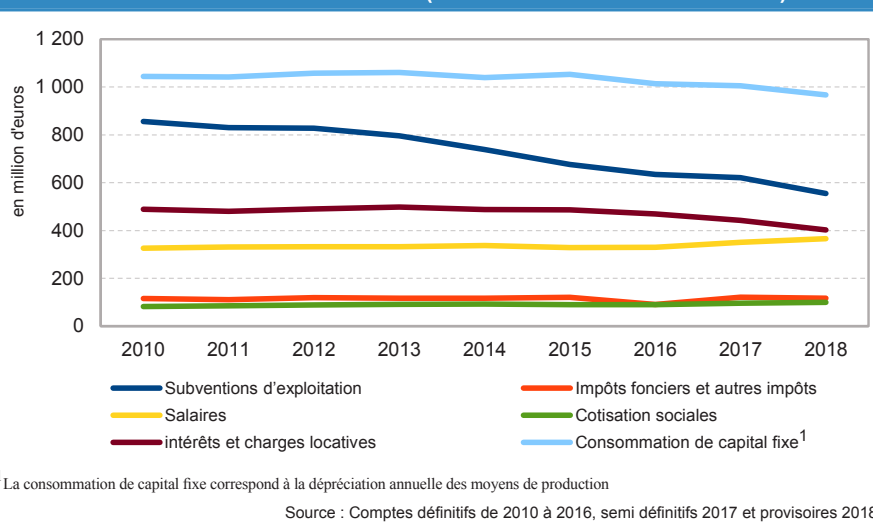
Des signaux forts en faveur d'une amélioration du revenu agricole

L'ensemble des charges hors consommations intermédiaires diminue de plus de 5 % entre 2010 et 2018 en euros constants. La baisse des intérêts et charges locatives compense la hausse des salaires (+ 12 %) et des cotisations sociales (+ 21 %). Sur la même période, les subventions d'exploitation baissent de plus de 35 %. Cette baisse s'accélère depuis 2013 et atteint -10 % entre 2017 et 2018, en raison de la convergence des droits à paiement de base qui est défavorable aux exploitations régionales. Pour autant, le revenu net d'entreprise agricole par UTANS augmente de 40 % en un an pour s'établir à près de 47 milliers d'euros en 2018. Il continue sa progression en 2018 pour flirter avec les 60 milliers d'euros. Ce redressement est plus rapide que celui de la France sur ces 2 dernières années (+ 70 % dans la région contre 62 % pour la France en euros constants).

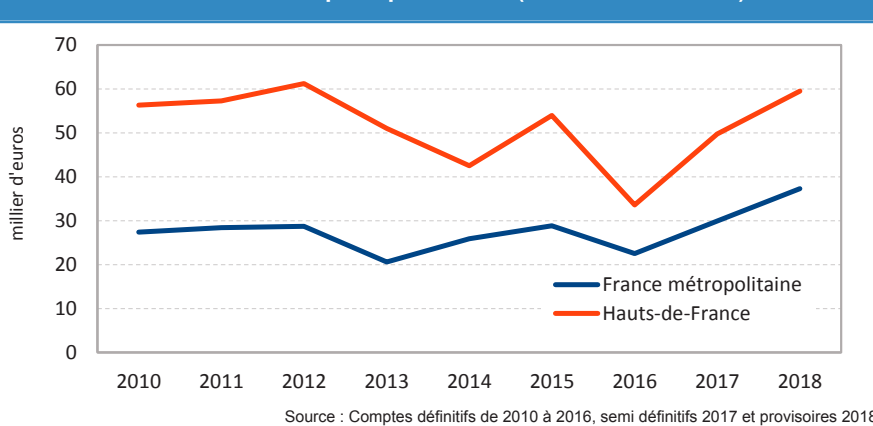
Caractéristiques de la valeur ajoutée dans les Hauts-de-France

La valeur ajoutée brute correspond au solde entre la production au prix de base (subventions comprises) et les consommations intermédiaires. Elle s'élève à 2 997 millions d'euros dans la région, ce qui représente une augmentation de 15 % par rapport à l'an passé. Les consommations intermédiaires représentent 54 % du montant des productions au prix de base. Cette part est inférieure à la part nationale (60 %). Cette différence peut s'expliquer par un nombre plus faible d'exploitations d'élevage dans la région par rapport à la France. Il est ainsi normal de constater que la part des subventions sur les produits par rapport au total des subventions perçues est plus faible dans la région (6 % contre 10 % en métropole). En effet, les aides couplées à la production en 2018 concernent principalement les élevages, si on excepte les quelques aides aux protéagineux et aux

Variation de valeur des subventions d'exploitation et des charges hors consommations intermédiaires (en euros constants valeur 2018)



Revenu net d'entreprise par UTANS (en euros constants)



pommes de terre féculières. Entre 2017 et 2018, le poids des consommations intermédiaires augmente de 3,2 % porté par la flambée des produits pétroliers (+ 18,8 %), des aliments intraconsommés et fourrages (+ 10 %) et des engrais et amendements (+ 4,5 %). L'évolution de la production régionale au prix de base sur la période 2010-2018 est positive (+ 15 %). Cette prise de valeur est toutefois moins rapide que l'évolution du prix des produits de protection des cultures (+ 28 %), des produits pétroliers (+ 23 %) et des services (+ 21 %). Au final, sur 8 ans, la valeur ajoutée brute régionale s'élève de

7 % à valeurs courantes. La valeur ajoutée brute de la métropole croît de 16 % sur la même période malgré la hausse de 12 % des consommations intermédiaires. Le revenu net d'entreprise agricole (net des amortissements, des charges salariales, des charges locatives et des intérêts) par unité de travail annuel non salariée s'élève à 59,53 milliers d'euros pour la région, en hausse de 28 % par rapport à l'an passé. Il n'atteint que 37,29 milliers d'euros pour la France métropolitaine. Les cours plus favorables des céréales et des pommes de terre permettent aux trésoreries de se redresser.

Les comptes macro-économiques de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale menée conjointement par le Ministère chargé de l'agriculture et l'Insee, avec l'aide des Services régionaux de l'information statistique et économique. Les comptes de l'agriculture décrivent les performances de l'agriculture en tant qu'activité économique. Ils estiment la valeur ajoutée, autrement dit la richesse créée par cette activité. La valeur de la **production au prix de base** est égale à la valeur de la production hors subventions augmentée des subventions sur les produits (directement liées à la production) et diminuée des impôts spécifiques sur les produits. En diminuant la production au prix de base, des consommations intermédiaires, on obtient la **valeur ajoutée brute**. La valeur ajoutée, augmentée des subventions nettes d'impôt au titre de son exercice, est appelée **valeur ajoutée brute au coût des facteurs**. Le **revenu net de la branche agricole** correspond à la valeur ajoutée brute déduite des charges salariales, cotisations sociales, impôts fonciers, intérêts, charges locatives, consommation de capital fixe et additionnée des subventions d'exploitation.

Les comptes de la branche agricole dans les Hauts-de-France

en million d'euros courants		2016	2017	2018	évolution 1 an en %	évolution 2 ans en %
Production hors subventions	Céréales	856,73	1 269,30	1 365,02	7,54	59,33
	Plantes industrielles	639,82	755,35	623,31	-17,48	-2,58
	Plantes fourragères	261,39	168,72	170,81	1,24	-34,65
	Produits maraîchers et horticoles	600,86	576,92	592,85	2,76	-1,33
	Pommes de terre	1 236,17	954,67	1 423,48	49,11	15,15
	Vins d'appellation	165,72	169,11	224,21	32,58	35,29
	Total des produits végétaux bruts et transformés	3 809,93	3 945,60	4 456,73	12,95	16,98
	Gros bovins	355,69	343,71	339,03	-1,36	-4,68
	Veaux	37,11	37,56	37,50	-0,16	1,05
	Ovins	15,67	15,62	15,94	2,05	1,72
	Porcins	107,16	128,05	107,12	-16,35	-0,04
	Total du bétail	519,27	528,58	503,33	-4,78	-3,07
	Volailles	130,65	129,88	136,90	5,40	4,78
	Œufs	75,59	103,37	101,50	-1,81	34,28
	Total des produits avicoles	206,24	233,25	238,40	2,21	15,59
	Total lait et produits laitiers	683,36	806,20	814,37	1,01	19,17
	Total des produits animaux bruts et transformés	1 426,98	1 585,40	1 573,56	-0,75	10,27
	Production de services	401,39	405,50	407,07	0,39	1,42
	TOTAL DE LA PRODUCTION	5 638,30	5 936,50	6 437,36	8,44	14,17
Subventions	Subventions sur les produits végétaux	5,66	4,58	5,07	10,70	-10,42
	Subventions sur les produits animaux	32,87	32,94	31,04	-5,77	-5,57
Consommations intermédiaires	Semences et plants	248,80	247,86	249,35	0,60	0,22
	Produits pétroliers	176,61	193,21	229,58	18,82	29,99
	Engrais et amendements	475,56	383,07	400,23	4,48	-15,84
	Produits de protection des cultures	458,09	452,59	453,50	0,20	-1,00
	Aliments pour animaux	964,23	924,25	972,48	5,22	0,86
	dont : aliments intraconsommés et fourrages	425,86	404,56	445,07	10,01	4,51
	dont : aliments achetés en dehors de la branche	538,37	519,69	527,41	1,49	-2,04
	Dépenses vétérinaires	56,94	58,82	58,94	0,20	3,51
	Entretien du matériel et achat de petit matériel	216,76	213,22	216,63	1,60	-0,06
	Entretien des bâtiments	29,98	30,58	31,25	2,19	4,24
	Services de travaux agricoles	252,27	252,27	252,27	0,00	0,00
	Autres services	339,81	377,19	376,81	-0,10	10,89
	Autres consommations intermédiaires	235,33	235,57	235,57	0,00	0,10
	Valeur ajoutée brute	2 222,45	2 605,39	2 996,86	15,03	34,84
	Subventions d'exploitation	616,66	603,74	554,75	-8,11	-10,04
	Salaires	319,90	340,62	365,76	7,38	14,34
	Cotisations sociales	87,77	93,07	99,51	6,92	13,38
	Impôts fonciers	65,66	95,99	93,87	-2,21	42,96
	Autres impôts sur la production	22,41	22,07	23,29	5,53	3,93
Revenu mixte brut	2343,37	2657,38	2969,18	11,73	26,71	
Intérêts	155,05	138,52	122,46	-11,59	-21,02	
Charges locatives nettes	300,00	291,00	280,00	-3,78	-6,67	
Revenu brut d'entreprise	1 888,52	2 228,26	2 566,86	15,20	35,92	
Consommation de capital fixe	983,57	976,85	967,08	-1,00	-1,68	
Revenu net d'entreprise	904,95	1 251,41	1 599,78	27,84	76,78	

Source : Comptes définitifs de 2010 à 2016, semi définitifs 2017 et provisoires 2018

Sandra DELABY

DRAAF - Srise

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France

Service régional de l'information statistique et économique

518, rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3 - Tél. 03 22 33 55 50

Courriel : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr



■ Directeur Régional : Luc MAURER
 ■ Directeur de publication : Grégory BOINEL
 ■ Composition : Monique LECUT

■ Impression : Srise Hauts-de-France© Agreste 2019
 ■ ISSN : 2609 - 5505